

Ecole Française Arthur Rimbaud
Compte-rendu du Conseil d'École 3
Du mercredi 13 Juin 2018, 18h00
Salle d'activités, Oysterbay

La séance ouvre à 18h15.

Absents excusés :

- David Dupays, professeur du CM2 A,
- Anne-Marie Callet, professeur de CE2 B

Absents non excusés :

- Jacqueline Namfua Mwombela, représentante de la classe MS A
- Delphine Flament, représentante de la classe GS A
- Monica Dallenbach Urieta, représentante classe GS B
- Mélanie Lefeuvre, représentante de la classe de CE2 B

1. Nomination de la secrétaire de séance

Le conseil d'école précédent a entériné une rédaction à charge de l'administration.

2. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'École 3

Le conseil approuve l'ordre du jour.

3. Approbation du compte-rendu du Conseil d'École 2 du Mercredi 14 Mars, 2018.

Le conseil valide à l'unanimité le compte-rendu du Conseil d'École 2 du mercredi 14 mars, 2018, après discussion du point soulevé par une représentante des parents d'élèves du CE1, concernant l'autorisation de comptes rendus verbaux possibles de la part des représentants de parents, avant la validation du compte-rendu écrit en séance plénière à suivre.

4. Vie de l'école primaire :

• **Actualités pédagogiques :**

La direction présente les points suivants :

- Calendrier des congés 2018-2019 validé par l'IEN de la zone Afrique Australe et Orientale / AEFÉ a été transmis à tous (parents et personnels) et posté en ligne sur le site Internet de l'établissement.
- **Échéancier pédagogique** du 3^{ème} trimestre 2017-2018 a été mis à jour sur Pronote, comme suit :

- **Vendredi 22/06/2018**, transmission aux familles des livrets scolaires du primaire PS au CM2, fin du trimestre 3 et attestations palier 1 du Socle Commun. Retour impératif des livrets aux enseignants le **mercredi 27/06/2018 au plus tard** et au secrétariat d'Oysterbay pour archivage, le **vendredi 29/06/2018 au plus tard**.
- Orientation / procédure : conseils de cycles (1-2-3), dialogue avec le Chef d'établissement, commission d'appel (mardi 27/06/2017, 14h30, service culturel de l'Ambassade de France).

- La rentrée 2018/2019, pour les élèves, est confirmée pour le 03/09/2018 ; La pré-rentrée pour enseignants le 31/08/2018.

- Pédagogique

- Devoirs et temps de travail personnel de l'élève à la maison :

La direction confirme que l'Éducation Nationale préconise l'absence de devoirs à la maison, cependant, d'un commun accord entre parents et enseignants, l'école Arthur Rimbaud autorise les devoirs n'excédant pas 20 minutes pour les classes du cycle 2 et de 30 minutes pour les classes du cycle 3. Il est réitéré que les devoirs ne portent que sur la mémorisation et le renforcement des apprentissages.

- Admission des élèves non francophones à l'école française :

La direction confirme, à nouveau, que des évaluations linguistiques et des tests de placement sont pratiqués lors de l'inscription d'enfants non-francophones à l'école. Le corps enseignant, ainsi que la direction, insistent sur l'importance de l'investissement de la famille dans le processus d'adaptation et d'intégration lié au développement de la langue Française. Des exemples nombreux, d'enfants non-francophones réussissant aussi bien que les enfants francophones lorsque le choix de l'école Française est un choix familial, porté par tous, soutient cette position. Une représentante de parents d'élèves mentionne l'inquiétude des parents quant au niveau de Français dans les classes ayant un nombre conséquent d'enfants non-francophones, ainsi que le travail supplémentaire que cela implique pour les enseignants. Plusieurs pistes de réflexion sont abordées.

En conclusion, le conseil vote l'obtention d'un diplôme DELF comme étant un pré-requis nécessaire à l'admission puis inscription d'élèves non-francophones, à partir du CE2. La direction s'engage à vérifier si l'information donnée lors du dernier séminaire en Zambie et demandant aux écoles françaises d'ouvrir leurs portes aux enfants non-francophones a été traduite en directive ou règle écrite.

- Sorties scolaires et budget

La direction présente la ligne budgétaire des sorties scolaires décidée par le comité de gestion, pour l'année civile 2018. Sur les 30000 euros prévus, en début d'année, un solde de 740 euros reste à ce jour. Une représentante des parents d'élève soulève le point de classes n'étant pas parties cette année. La direction rappelle que les classes de découverte sont, avant tout, des projets pédagogiques des enseignants, qu'il ne s'agit pas de voyages en tant que tels et qu'il est donc difficile d'imposer quoi que ce soit à ce sujet. Il est confirmé que la ligne budgétaire n'est pas statique et que les demandes, hors budget, peuvent être étudiées à tout moment. La direction confirme qu'il a, à l'origine, bien été décidé d'éviter pour les classes avec examens de partir en classe de découverte. Une enseignante rappelle la situation de la classe de 3^{ème}, partie l'an dernier en France (classe de 4^{ème}), repartie cette année à La Réunion et qui partira l'an prochain, en classe de 2^{nde}. À nouveau en France. Cette situation crée une injustice à son avis. La direction rappelle l'importance fondamentale des classes de découverte en France pour les élèves du secondaire sans examen.

- **Mouvement des enseignants et recrutement 2018-2019**

- Point concernant les départs des enseignants

La direction présente le mouvement des enseignants et confirme les départs présentés au Conseil d'Ecole 2. Le poste de MS est gelé, au vue des effectifs prévisionnels de 66 enfants en maternelle en 2018/2019. Il est confirmé que le poste pourrait être à pourvoir si les effectifs venaient à changer d'ici la rentrée prochaine. A ce jour, un poste de professeur d'anglais (primaire et secondaire) reste à pourvoir. Les dossiers de candidature sont à l'étude.

- **Prévision d'effectifs 2018-2019**

La direction présente les effectifs prévisionnels, au jour d'aujourd'hui :

Maternelle : 66 enfants, dont 19 en PS, 20 en MS et 27 en GS.

Primaire : 176 enfants, dont 43 en CP (2 classes prévues), 28 en CE1 (2 classes prévues), 43 en CE2 (2 classes prévues), 31 en CM1 et 31 en CM2 5 1 classe CM1, 1 classe CM1/CM2 et 1 classe CM2 prévues).

Secondaire : 86 enfants, dont 24 en 6^{ème}, 16 en 5^{ème}, 16 en 4^{ème}, 10 en 3^{ème}, 14 en 2^{nde}, 3 en 1^{ère} et 3 en Terminale.

Suite à la question d'une représentante de parents d'élève, la direction confirme que l'enseignante recrutée pour le CM1/CM2 est titulaire de l'Éducation Nationale et qu'elle a accepté de façon volontaire le double niveau.

- **Fonctionnement**

- Hygiène et santé :

Moustiques : La secrétaire confirme que le campus de Msasani a déjà été fumigé (extérieur et toilettes), le samedi 9 juin. Le campus d'Oysterbay est prévu pour samedi 16 juin (extérieur et toilettes). Le calendrier prévoit une fumigation des deux sites après chaque vacance scolaire.

Sanitaires maternelle : Après consultation de la secrétaire de Msasani et discussion avec les enseignants, la secrétaire confirme que les toilettes sont vérifiées et nettoyées, si besoin, avant et après chaque récréation. Les enseignants confirment que les enfants sont accompagnés et qu'une Asem reste devant les toilettes extérieures afin d'éviter l'ouverture des portes lors des visites aux toilettes.

Vers sous-cutanés : La secrétaire rapporte, après consultation du Dr Bervas, que les vers viennent de larves trouvées dans les excréments de chiens. La maternelle ne laissant pas l'accès du terrain aux chiens, il est donc peu probable que les enfants les aient attrapés dans l'enceinte de l'école. De plus, il a confirmé que le protocole de nettoyage mis en place, désinfection du bac à sable à l'eau javellisée deux fois par semaine, est suffisant.

Bac à sable : Voir item précédent

Hydratation : les enseignants de maternelle confirment que les enfants sont inciter à boire tout au long de la journée et que leurs gourdes sont remplies à nouveau s'ils les vident.

Sensibilisation à une hygiène alimentaire : Après discussion, il est convenu que l'école n'interdira pas la nourriture considérée comme non équilibrée, mais, en lien avec les programmes, que la sensibilisation à une hygiène alimentaire équilibrée continuera auprès des enfants.

Réfrigérateur maternelle : La direction confirme que la demande d'achat d'un second réfrigérateur sera remontée au service financier et comité de gestion.

- Restauration scolaire : la direction explique à nouveau que l'école ne s'engagera pas dans la gestion et prise en charge des repas du midi. Après discussion, le conseil approuve la préparation d'un classeur rassemblant les offres de livraison de repas par les restaurants et traiteurs de la péninsule. Ce classeur restera au secrétariat, à la disposition des parents souhaitant le consulter.

- Projet environnemental : la direction confirme que l'abandon de l'utilisation des gobelets jetables a été décidé pour la rentrée 2018/2019. Le conseil s'accorde sur la difficulté de bannir les sacs et pochettes plastiques. La sensibilisation au recyclage reste d'actualité.

- Nouveau campus primaire : La direction rappelle que le comité de gestion a communiqué en lettre d'information l'ouverture du nouveau campus à la rentrée des vacances de la Toussaint (05/11/2018). Le conseil s'accorde à faire remonter au comité de gestion la question de la visite du site, par les parents représentants, avant l'installation, afin de faire un état des lieux, cette question sera posée à la réunion du comité de gestion du 14 juin 2018.

La direction rappelle que, dans le contexte du calendrier proposé par le comité de gestion, une commande supplémentaire de mobilier serait nécessaire et que celle-ci devrait être passée avant cette fin juin si elle devait venir du fournisseur Manutan.

- **AES**

- Coordination 2018-2019 et planning activités :

La direction confirme que la coordination des AES, l'an prochain, sera faite par le nouveau professeur d'EPS et la Conseillère principale d'éducation. Elle présente le rapport du coordinateur sortant.

Bilan général :

La grande majorité des AES a été animée en français afin de développer les compétences langagières de nos élèves.

Des présentations du travail effectué dans les AES culturelles ont été proposées aux parents pendant l'année scolaire.

Des matchs, tournois, spectacles ont été organisés en football, basket, badminton, danse.

Les AES prennent fin le 22 juin 2018, soit une semaine plus tard que lors de l'année scolaire 2016-2017.

Le projet de programmation annuelle, 2018-2019, est en cours, en essayant d'inclure de nouveaux projets d'AES (jeux d'échecs, expression créative numérique, autres propositions éventuelles).

Bilan conseil d'école :

Études surveillées : 36 élèves le lundi, 48 le mardi, 48 le mercredi, 48 le jeudi.

7 activités sportives (football, basket, badminton, jeux de balle, gymnastique, judo, natation). 121 élèves inscrits

6 activités culturelles (création de bijoux, éveil musical, arts plastiques, cuisine, anglais, danse). 82 élèves inscrits.

Au total, 13 AES ont été proposées en 2017-2018, soient 4 de plus qu'en 2016-2017.

La séance est clôturée à 20h 33.